



Déclaration liminaire de l'Unsa-Éducation à la FS-SSCT du 29 mars 2023

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour accueillir, dans la grande famille des réunions du dialogue social, la petite nouvelle, ou plutôt, la remplaçante de notre bon vieux CHSCT. Une chose est sûre, nous gagnons un nouvel acronyme, bien difficile à prononcer et donc bien difficile à se souvenir.

C'est bien dommage, les collègues commençaient, juste, à comprendre ce qu'était le CHSCT !

Cela va encore nous donner un peu plus de travail, pour leur expliquer qu'il s'est transformé en FS-SSCT et pour traduire cet acronyme barbare, en formation spécialisée santé, sécurité et condition de travail. Le nom n'est pas très évocateur, il est même générateur de confusion.

Parce que dans l'Éducation nationale, des formations, on sait ce que c'est ! Un comité, prêtait moins à confusion. Dans le dictionnaire, comité n'a qu'une seule définition, la formation en a huit. Décidemment, on aime bien complexifier. Cela pourrait être une maladresse rigolote si le sujet n'était pas des plus sérieux.

La santé, la sécurité et les conditions de travail sont des enjeux majeurs. Car bien au-delà de la bonne santé physique, espérée, de nos collègues, les conditions de travail semblent, bien plus, impacter leur santé mentale. Le baromètre, Unsa-éducation, des métiers de l'éducation nationale, montre une chute constante depuis 10 ans, du moral des collègues. Nos conditions de travail se détériorent...

Alors quelles en sont les conséquences ?

L'Unsa-Éducation l'a dit la santé physique et morale se dégrade. Une autre conséquence, un peu moins attendue, est la perte d'attractivité de nos métiers.

Si les conditions de travail ne sont pas le seul facteur, elles en sont un et un qui va devenir, lui-même, un facteur de cette détérioration. En effet, les difficultés de recrutement, créent des carences de personnels, qui elles-mêmes alourdissent la somme de travail, ce qui rend le travail un peu plus pénible encore.

Ce n'est pas le recrutement des contractuels qui résoudra cette équation. Ces personnels, sous-payés, sous-formés, aux contrats précaires, souvent partagés sur plusieurs services ou lieux d'exercices, ne peuvent pas résoudre tous les problèmes, car eux-mêmes, ont des conditions de travail très dégradées. La stabilité de l'emploi est un facteur important du bien-être, pour eux, c'est l'instabilité de l'emploi, qui est une source de stress.

Un autre facteur important est l'aspect matériel. Trop souvent encore, nos collègues travaillent dans des lieux peu accueillants, voire même vétustes pour certains, ou encore pas toujours adaptés (les openspaces etc ...) trop souvent ils manquent de matériel adapté. Nous donnerons, comme exemple, l'informatique. L'outil informatique est trop souvent obsolète et les logiciels sont trop souvent défectueux, trop rigides et ne permettent pas une vraie simplification du travail.

Sans parler des problèmes de stabilité du réseau internet qui impactent encore trop souvent le travail des personnels ralentis voire parfois même paralysés dans l'accomplissement leurs missions.

Pour conclure, la meilleure des préventions est la primaire, celle qui anticipe et évite les écueils.

A l'Unsa-Éducation, il nous semble que nous n'en sommes plus pas encore là. Il ne faut plus perdre de temps et réparer les conditions de travail dégradées des personnels tout en travaillant à anticiper les problèmes et difficultés pour ne plus être systématiquement en réaction.

C'est dire que la tâche est grande, pour la petite nouvelle !